Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200084069-20251218-20251287-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARC-LE-BLANC 35460

Date de convocation
11/12/2025
Affichée le 11/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq
Le jeudi dix-huit décembre à 20 heures
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur GAIGNE Olivier, Maire de SAINT-MARC-LE-BLANC.**

Date d'affichage
19/12/2025

Etaient présents **:**
M. GAIGNE Olivier, M. MARIE Christophe, Mme PRIOUL Joëlle, M. LETELLIER Daniel, Mme GAUTON Gaëlle, M. de MONCUIT Jacques, M. VASLET Didier, Mme BOCCARD-FERRAND Marie-Odile, Mme NAWOJ Elisabeth, M. QUERRY Christophe, Mme GOBE Ghislaine, Mme BOUGOUIN Vanessa, Mme BERTHEL Marlène, Mme BROSSAY Aurélie, M. CHEVALIER Yohann, M. LEGAVRE Jean- Luc, M. HURAUX Alexandre, M. JUHEL Arnaud.

Absents excusés **:**
M. GERVIS Philippe, Mme LENDORMY Clémence, M. PONTAIS Jean-Philippe, Mme ROUTIER Laetitia, Mme BOUVIER Maria.

M. CHEVALIER Yohann a été nommé secrétaire.

Nombre de conseillers
En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 18

2025.12.87) AMENAGEMENT RUE DU STADE : DEVIS ET DEMANDE DE SUBVENTIONS AMENDES POLICE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération N° 2025.09.46 du 2 septembre 2025 adoptant le projet d'aménagement de la rue du Stade.
Monsieur MARIE Christophe, adjoint, présente plus précisément le projet.
Monsieur le Maire précise que le devis est présenté dans le cadre du groupement de commandes par Couesnon Marches de Bretagne.
Il présente le devis de l'entreprise EVEN Pleurtuit (35) est d'un montant de 99 361 € 87 HT soit 119 234 € 24 TTC.
Une subvention au titre de la répartition des recettes des amendes de police pourrait être sollicitée pour cet aménagement au titre du parc de stationnement créé, de la signalisation des passages piétons hors renouvellement, de l'aménagement piétonniers protégés le long des voies de circulation, de l'aménagement de sécurité sur voirie et sur la piste cyclable protégée.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'accepter ce devis et de solliciter une subvention.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200084069-20251218-20251287-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- Accepte le devis présenté d'EVEN Pleurtuit d'un montant de 99 361 € 87 HT soit 119 234 € 24 TTC

- Sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police répondant aux différents projets d'aménagement défini par le Département dans son courrier du 1er décembre 2025,

Cette dépense sera payée à l'article 2315, opération 182rue du stade
Autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

Rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
Et publication le

LE REGISTRE DUMENT SIGNE
POUR EXTRAIT CONFORME
A ST MARC LE BLANC,
Le 19 décembre 2025

Le Maire :

O. GAIGNE